



Communiqué de presse

Un souffle nouveau au SPE

Le **syndicat des particuliers employeurs** vient de changer de Présidente : **Véronique DAVANT** succède à Florence MAURIN.

Le **syndicat des particuliers employeurs** informe, assiste, représente et défend les intérêts de ses adhérents particuliers employeurs qui emploient un salarié à leur domicile ou une assistante maternelle.

La France compte aujourd'hui plus de 3,5 millions de particuliers employeurs créant autant de situations uniques avec chaque salarié qui, au-delà de l'apparente simplicité de l'embauche, doivent être gérées avec une connaissance approfondie des textes spécifiques applicables.

Le SPE : une équipe de professionnels experts

L'équipe du SPE est constituée de professionnels expérimentés, juristes et formateurs en droit social. Ils informent et conseillent les adhérents et les structures mandataires par lettre d'informations ou directement par téléphone, courriel ou lors de rendez-vous, sur les évolutions conventionnelles et légales, l'élaboration, la modification et la rupture du contrat de travail, et la gestion des litiges entre particuliers employeurs et leurs salariés.

Le SPE apporte aussi une aide administrative par l'établissement des bulletins de paie et la gestion des formalités liées à la vie du contrat de travail et à sa fin.

Véronique DAVANT, nouvelle Présidente

Titulaire d'un DESS-DJCE (Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise) en Droit des affaires, ancienne avocate, **Véronique DAVANT** a orienté sa carrière professionnelle vers la prévention et la gestion des conflits en droit du travail.

Au-delà de sa connaissance du secteur des particuliers employeurs, son expérience très diversifiée, notamment du contentieux prud'homal, lui permet d'appréhender également avec acuité les problématiques des relations de travail dans le monde de l'entreprise commerciale, libérale et dans le secteur associatif.

Son engagement bénévole de longue date tant au service de l'enfance qu'au service de l'insertion et l'accompagnement dans l'emploi des femmes en situation difficile, a enrichi son approche des relations humaines et des questions liées à l'accès à l'emploi, notamment dans les services à la personne.

Depuis 2010, elle était vice-présidente du **syndicat des particuliers employeurs**, responsable du service juridique et préside l'antenne lorraine de la FESP (Fédération du service aux Particuliers) dont le SPE est une composante.

«Nous avons aujourd'hui pour objectif de promouvoir notre expertise pour la défense des droits et des intérêts de nos adhérents particuliers employeurs et de porter auprès des pouvoirs publics les spécificités de l'emploi direct et la singularité des situations par rapport au droit commun du travail. Notre volonté est de toujours mieux accompagner les particuliers employeurs et les structures mandataires qui les assistent, en leur apportant des réponses précises et personnalisées pour une meilleure sécurisation de la relation de travail et ce dans le respect des droits et obligations de chacun.»

Nous souhaitons également développer avec tous les acteurs des services à la personne, de nouvelles relations et notamment avec les acteurs liés à l'emploi direct pour construire des partenariats dynamiques et être à la hauteur des enjeux et intérêts collectifs actuels, notamment la conciliation vie privée et familiale avec la vie professionnelle, la valorisation des savoir-faire et la professionnalisation des intervenants auprès des publics les plus fragiles et la complémentarité de tous les modes d'intervention au domicile.»

Une nouvelle adresse

Le **syndicat des particuliers employeurs** vient de changer d'adresse.

Son nouveau siège est situé au n° **5 rue Pelouze dans le 8^e arrondissement de PARIS.**

Contact presse

SPE – Véronique DAVANT

Tél 01 42 60 46 77 - Fax 01 42 60 13 15

Courriel : communication@syndicatpe.com



5, rue Pelouze 75008 PARIS